

Objet : Quelques précisions quant à la réouverture progressive, prudente et sécuritaire des établissements scolaires

La Prairie, le 28 avril 2020 – Comme mentionné dans la correspondance que vous avez reçue plus tôt aujourd'hui, en lien avec la réouverture de nos établissements, nous voici de nouveau afin de vous préciser le maximum d'information qui a été portée à notre attention par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) au sujet du plan de retour en classe et de continuité pédagogique pour les élèves du Québec.

Réouverture des écoles offrant le préscolaire et le primaire : le 19 mai 2020

Puisque la grande majorité des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) sont situées sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal, afin de faciliter l'organisation du retour en classe et la vie de famille, celle-ci ouvrira les portes de tous ses établissements offrant le préscolaire et le primaire le 19 mai 2020.

Il est à noter que le retour en classe se fera sur une base volontaire. À ce sujet, les parents des élèves devront signifier la présence de leur enfant à l'école au moins une semaine avant le 19 mai. Les écoles contacteront les parents à cet effet au cours des prochains jours.

À ce moment :

- Les activités régulières des services de garde scolaires reprendront dans les établissements.
- Les écoles devront appliquer les mesures d'hygiène strictes et de distanciation établie par les autorités de Santé publique. Par exemple : le nombre maximum d'élèves par local sera de 15 et la distance de deux mètres devra être respectée. Ces règles seront expliquées aux élèves par le personnel scolaire, mais nous compterons aussi sur votre aide pour veiller à ce qu'elles soient appliquées.
- De nouvelles normes s'appliqueront également aux services de transport scolaire. Ils comprendront des limitations importantes. Nous vous encouragerons à assurer le transport de votre enfant. Si cela n'est absolument pas possible, votre enfant devra éviter les contacts avec les autres élèves lors dans le transport scolaire.
- Dans l'école, les lieux communs non essentiels dans le contexte (gymnases et bibliothèques) seront fermés. La cour de récréation sera accessible, mais avec d'importantes restrictions, en alternance. Le but étant d'assurer une étanchéité entre les différents groupes et de minimiser les risques. Votre enfant devra éviter les contacts entre élèves, et particulièrement avec ceux des autres groupes que le sien.
- Les cafétérias seront fermées. Ainsi, si votre enfant avait l'habitude de manger à l'école, il devra apporter chaque jour un repas. Si votre enfant revenait dîner à la maison, il lui sera possible de le faire, mais les mêmes dispositions s'appliquent quant au lavage rigoureux des mains à son arrivée et à son départ.

Dans le cas où des parents décidaient de garder les enfants à la maison, les apprentissages de ces derniers pourront être poursuivis de la maison. Le cas échéant, l'école assurera un encadrement pédagogique à distance.

Enfants d'âge préscolaire et primaire ayant des difficultés d'apprentissage

Pour les parents des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, il serait préférable d'opter pour un retour en classe dès le 19 mai afin que ceux-ci puissent bénéficier d'un soutien pédagogique maximal de la part de leurs enseignants et des équipes de professionnels des écoles. Les parents des élèves concernés seront contactés sous peu à ce sujet par leur école.

Pour des raisons de santé et de sécurité, si vous présentez une vulnérabilité sur le plan de la santé (maladie chronique, déficit immunitaire grave) ou si cela est le cas de votre enfant ou de toute personne vivant à votre domicile, vous devez garder votre enfant à la maison et poursuivre les apprentissages à distance.

COMMUNICATION



À noter : à partir du 4 mai, les services de garde d'urgence pourront aussi accueillir des enfants du personnel des établissements et des centres administratifs des commissions scolaires.

Les écoles secondaires demeureront fermées pour les élèves jusqu'en septembre 2020

Les apprentissages à distance devront néanmoins se poursuivre grâce à un encadrement pédagogique bonifié.

Les centres de formation professionnelle et les centres de formation aux adultes seront fermés jusqu'à la rentrée 2020-2021

Ces élèves poursuivront leurs apprentissages à distance et des travaux scolaires leur seront transmis. Le suivi pédagogique sera bonifié et un accompagnement pédagogique des enseignants leur sera offert.

Les élèves en formation professionnelle pourront reprendre leurs apprentissages, mais selon des modes variés (cours en ligne, à distance, etc.). Toutefois, jamais plus de 50 % des élèves ne devront être en classe simultanément pour réaliser les activités pratiques de leur formation.

Poursuite des apprentissages à la maison, pour les élèves du primaire et du secondaire

Afin de permettre aux élèves qui poursuivent l'apprentissage des savoirs essentiels à distance, le ministère a annoncé qu'une opération majeure de prêt de matériel numérique sera lancée. Nous vous transmettrons plus d'information dans les prochains jours.

Récupération des effets

Il sera possible de récupérer les effets, mais je ne suis pas en mesure de vous préciser le moment. Dès que possible, les directions d'école communiqueront ces informations.

Un plan de retour en classe élaboré en collaboration avec la Santé publique

Ce plan vise à permettre aux élèves de revenir à l'école pour consolider leurs acquis et de compléter les apprentissages essentiels d'ici la fin de l'année. Scolaire, tout en minimisant les risques de propagation de la COVID-19.

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations disponibles sur le site du MÉES : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/etablissements-scolaires-prescolaires-primaires-secondaires-covid19/>

Comme depuis le début de la pandémie, nous vous rappelons que la situation actuelle évolue constamment et que ces modalités peuvent être appelées à changer selon les directives reçues du gouvernement du Québec.

Nous sommes conscients que cette situation soulève des questionnements. Nous tenterons d'y répondre au fil des communications que nous diffuserons afin de vous informer des modalités de déconfinement qui s'appliquent à notre milieu. Soyez assurés que nous sommes à pied d'œuvre afin de faciliter le retour de chacun au sein de nos établissements.

Nous vous remercions de votre habituelle et précieuse collaboration,

La Direction générale

csdgs.qc.ca